

# AUODIL

INSECTICIDE POUR LE TRAITEMENT  
DES LOCAUX D'ÉLEVAGE EN VIDE SANITAIRE

USAGE PROFESSIONNEL

## Présentation

**AUODIL** est une solution insecticide émulsionnable à diluer dans l'eau, destinée à traiter l'intérieur des bâtiments d'élevage contre les insectes nuisibles. Grâce à sa composition, le produit combine une action radicale qui débusque les insectes et acariens et un effet choc qui les élimine à son contact.

**Espèces ciblées :** ténébrions, mouches, poux rouges, araignées, puces, cafards, cucujides.

## Composition

Perméthrine (N° CAS 52645-53-1) : 250 g/L

Pralléthrine (CAS : 23031-36-9) : 10 g/L

PBO (N° CAS 51-03-6) : 150 g/L

Contient du pétrole désaromatisé >10 %

## Points forts

- Action débusquante.
- Effet choc et rémanent (persistance d'action de 8 semaines).
- Traitement des bâtiments sans animaux.

## Précautions particulières

*Produit strictement réservé aux professionnels.*

**TP18** - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premier secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr).

Conserver à une température supérieure à 5°C. Ne pas réutiliser l'emballage.

Pulvérisation (traitement de surface) : le port de gants et d'un demi-masque filtrant approprié pour la protection contre les brouillards de pulvérisation est recommandé. Se laver les mains après utilisation. Nébulisation (traitement de volume) : le port d'une combinaison intégrale jetable, d'un masque panoramique, de gants et de bottes est obligatoire. Se laver les mains après utilisation.



## Référence et conditionnement

**Réf. I3324 :** Flacon de 500 ml - Carton de 4 unités

## Mode et doses d'emploi

**AUODIL** est destiné au traitement des bâtiments d'élevage par pulvérisation (en traitement de surface) ou par nébulisation (en traitement de volume). Bien agiter le flacon avant emploi.

**En traitement de surface** par pulvérisation (action rémanente) :

Traitement d'entretien : diluer 50 mL de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m<sup>2</sup>.

Traitement choc : diluer 100 mL de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m<sup>2</sup>.

Pulvériser 1 L du mélange obtenu par 100 mètres linéaires ou 20 m<sup>2</sup> de surface à traiter.

Évacuer les animaux avant de pulvériser.

Aérer pendant toute la durée du traitement et ventiler à fond (30 min à 2 h selon le niveau de ventilation) avant de réoccuper les locaux.

Persistance d'action de 8 semaines.

**En traitement de volume** par nébulisation (à chaud ou à froid) :

Traitement d'entretien : diluer 50 mL de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m<sup>3</sup>.

Traitement choc : diluer 100 mL de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m<sup>3</sup>.

Nébuliser 1 L du mélange obtenu par 1000 m<sup>3</sup> de volume à traiter. Évacuer les animaux avant de nébuliser.

Maintenir le bâtiment fermé 4 à 6 h.

Bien aérer avant de réintroduire les animaux.

Pour une utilisation en laboratoire de transformation, bâcher hermétiquement toutes les installations.

Après le traitement, rincer toutes les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires.

Retraiter en cas de nouvelle infestation.

### DANGER

**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée.

**H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

